

**Sortie dans la collection *Insee Références*  
Les revenus et le patrimoine des ménages**

**Comment évoluent les niveaux de vie en France ?  
Qui épargne ? Qui désépargne ?  
Quels facteurs protègent contre la pauvreté ? Aident-ils également en sortir ?**

L'édition 2014 de l'ouvrage " Les revenus et le patrimoine des ménages " apporte des éléments de réponse à ces questions.

L'ouvrage se compose d'une vue d'ensemble « **Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2011** » et de deux dossiers :

- 1. Qui épargne ? Qui désépargne ?**
- 2. Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à en sortir**

Une trentaine de fiches thématiques complètent ces analyses et fournissent les chiffres essentiels sur les revenus, le niveau de vie, la pauvreté, le patrimoine et l'endettement des ménages.

\*\*\*

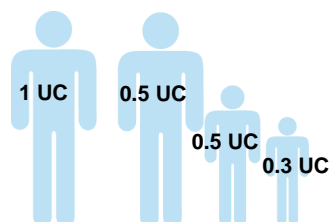
**Comprendre la pauvreté**

Revenu disponible du ménage :

salaires + revenus d'activité indépendante + revenus du patrimoine retraites et indemnités de chômage + prestations sociales + prime pour l'emploi  
– impôts directs (IR, taxe d'habitation, CSG et CRDS)

Niveau de vie : revenu disponible par **unité de consommation (UC)**

Economies d'échelle procurées par la vie en commun (partage de pièces et équipements communs)



**Le ménage a 2,3 unités de Consommation**

- 1er adulte = **1 UC**
- autre personne de plus de 14 ans = **0,5 UC**
- enfant = **0,3 UC**

## Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2011

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, **le niveau de vie médian** des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine est de **19 550 euros**, soit **1 630 euros par mois**.

Sous l'effet de la crise, le niveau de vie médian avait baissé en 2010 (-0,5 %) après une progression faible en 2009 (+ 0,4 %). Auparavant, entre 2004 et 2008, il avait augmenté de 1,8 % par an en moyenne.

- ⇒ Les 10 % des personnes les plus modestes ont un **niveau de vie inférieur à 10 530 euros**.
- ⇒ Les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie d'au moins **37 450 euros**.

### ▪ **Les inégalités continuent d'augmenter en 2011**

La situation continue de se dégrader pour la moitié inférieure de la distribution des niveaux de vie, tandis qu'elle s'améliore dans la moitié supérieure.

- ⇒ Les quatre premiers déciles de niveau de vie diminuent en euros constants, entre - 0,2 % et - 0,8 % selon le décile, bien que la diminution soit moins forte qu'en 2010.
- ⇒ À l'inverse, les quatre derniers déciles de niveau de vie augmentent, entre + 0,1 % et + 0,8 %, et même + 2,2 % pour le neuvième décile.

### ▪ **Avec leur rebond en 2011, les revenus du patrimoine portent l'essentiel de la croissance des très hauts revenus**

Les très hauts revenus (1% des individus) bénéficient quasiment tous de revenus de valeurs mobilières : ils sont 95 % parmi les aisés et 99% parmi les plus aisés à en déclarer en 2011. Environ 70 % d'entre eux déclarent également des revenus fonciers, contre moins de 15 % de la « grande majorité » de la population.

Ainsi, compte tenu de la répartition des revenus du patrimoine dans la population, leur progression en 2011 bénéficie surtout aux catégories aisées. La masse des très hauts revenus progresse de 4,5 % en moyenne, après + 4,6 % en 2010. Près des deux tiers de cette hausse s'expliquent par celle des revenus du patrimoine.

### ▪ **En France, la pauvreté monétaire reste en retrait par rapport à la situation européenne, mais elle a progressé durant la crise**

- ⇒ Les niveaux de vie des plus modestes (le premier décile) diminuent en euros constants en 2011 pour la troisième année consécutive,
- ⇒ le taux de pauvreté continue d'augmenter (+ 0,3 point) mais à un rythme plus modéré qu'en 2009 et 2010 (+ 0,5 point ces deux années), pour s'établir à 14,3 % de la population totale.

Selon le dispositif européen de Statistiques sur les revenus et les conditions de vie, avec une hausse de 1,2 point en 2008 et 2011, la France se situe parmi les sept pays européens dans lesquels la pauvreté monétaire augmente plus fortement que la moyenne européenne. Toutefois, le taux de pauvreté monétaire en France reste inférieur à la plupart des autres pays de l'UE (17% en moyenne). Par ailleurs, le niveau de vie médian en France a continué à progresser (+1,4% en euros constants) contrairement au reste des pays de l'UE27 en moyenne (-4,1%).

### ▪ **En 2011, la hausse de la pauvreté en France touche d'abord des chômeurs et des salariés**

- ⇒ 11,9 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont des chômeurs. Ils contribuent pour près de la moitié à l'augmentation du taux de pauvreté en 2011 si bien que leur taux de pauvreté passe de 35,8 % en 2010 à 38,9 % en 2011.
- ⇒ Le taux de pauvreté des salariés augmente de 0,6 point, de 6,3 % en 2010 à 6,9 % en 2011. Une telle hausse n'avait pas été enregistrée depuis 2007. Compte tenu du poids des salariés dans la population, cette évolution contribue fortement à la progression du nombre de personnes pauvres parmi les personnes de 18 ans ou plus en 2011.

L'effet de la crise sur la pauvreté des personnes en emploi est observé ailleurs en Europe. Le taux de pauvreté des actifs occupés (salariés et non-salariés) en Italie, en Espagne et en Grèce est parmi les plus hauts de l'UE27 (respectivement 11,0 %, 12,3 % et 15,1 % des actifs occupés). En 2011, le taux de pauvreté des actifs occupés est stable en Allemagne et il se situe à un niveau très proche de celui de la France, à 7,8 %.

## Qui épargne ? Qui désépargne ?

En 2009, la moitié des ménages ont épargné plus de 13 % de leurs revenus. Le taux d'épargne augmente avec le revenu : négatif pour les ménages les plus modestes, il représente plus d'un tiers des revenus pour les ménages les plus aisés.

Les ménages épargnent pour différentes raisons : en prévision d'une baisse de leurs revenus accidentelle (motif de précaution) ou prévisible (motif de cycle de vie), en vue de réaliser un investissement ou de gros achats, ou encore afin de transmettre un patrimoine leurs descendants.

- ⇒ Si les ménages mettent de côté une part importante de leurs revenus, pour 35% d'entre eux, le revenu courant ne couvre pas leurs dépenses de consommation.
- ⇒ Les dépenses des 25 % des ménages qui épargnent le moins ont dépassé d'au moins 13 % leurs revenus.
- ⇒ À l'opposé, 25 % des ménages ont mis de côté plus de 33 % de leurs revenus annuels en 2009

### ▪ **Les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins**

Le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 % et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus jeunes (3 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans) ou les plus âgés.

### ▪ **Les familles avec plus de deux enfants épargnent moins**

À revenu donné, les couples avec un seul enfant semblent épargner un peu moins que ceux sans enfant. Le taux d'épargne médian des couples avec au moins deux enfants est significativement plus faible que celui des couples sans enfant.

### ▪ **Le revenu courant : un déterminant important des taux d'épargne et de leur dispersion**

- ⇒ En 2009, la moitié des 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus bas (premier quintile : 12 200 €) ont un taux d'épargne inférieur à -20 %
- ⇒ En 2009, la moitié des 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus élevés (dernier quintile : 27 000 €) ont un taux d'épargne de +33 %.

Les ménages qui épargnent plus d'un tiers de leurs revenus, qui sont souvent des ménages à hauts revenus, contribuent à hauteur de 72 % de l'épargne nationale annuelle. Par ailleurs, les taux d'épargne des moins aisés s'avèrent nettement plus dispersés que ceux de ménages plus aisés.

### ▪ **Les ménages locataires ont une épargne faible et très hétérogène**

Les taux d'épargne des ménages propriétaires de leur logement sont globalement plus élevés que ceux des locataires. Parmi les propriétaires, ceux qui remboursent un prêt ont un taux d'épargne plus élevé que ceux qui n'en remboursent pas, du fait que le remboursement des emprunts constitue une « épargne forcée ».

Cependant, le quart des locataires qui épargnent le plus ont un taux d'épargne non significativement différent de celui des propriétaires non-accédants qui épargnent le plus, alors que le quart des locataires qui épargnent le moins ont un taux d'épargne inférieur de 11 points à celui des propriétaires qui épargnent le moins : ceci témoigne d'une forte diversité des comportements d'épargne au sein des ménages locataires.

### ▪ **Épargne et patrimoine : des liens croisés**

Si les taux d'épargne apparaissent nettement croissants avec le niveau de patrimoine, cela semble principalement dû au fait que les hauts niveaux de patrimoine vont souvent de pair avec les hauts niveaux de revenu. De fait, à revenu donné, les ménages dont le patrimoine est faible épargnent un peu plus que ceux dont le patrimoine plus élevé.

## Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à en sortir

### ▪ **Des flux importants d'entrée et de sortie de la pauvreté chaque année**

**Une personne est dite pauvre, ou en situation de pauvreté monétaire, lorsque son niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.**

En 2009 et 2010, 18 % de la population a été touchée par la pauvreté au moins un an mais moins de la moitié de ceux-ci l'a été pendant les deux ans. Les flux d'entrée et de sortie dans la pauvreté sont

donc importants. Entre 2009 et 2010, 9,7% de la population est entrée ou sortie de la pauvreté. Entre 2004 et 2010, les flux de sortie de la pauvreté sont en diminution : entre 2004 et 2005, 42 % des personnes pauvres sont sorties de la pauvreté, contre 35 % entre 2009 et 2010.

À l'inverse, les entrées dans la pauvreté ne présentent pas de tendance très marquée. Ainsi, la hausse du taux de pauvreté observée ces dernières années (de 12,5 % en 2007 à 14,1 % en 2010) apparaît donc plutôt due à un accroissement de la persistance dans la pauvreté.

- **30 % des personnes qui entrent dans la pauvreté y restent au moins 3 ans**

**En moyenne sur la période 2004-2010, 50% des personnes qui entrent dans la pauvreté une année donnée restent pauvres l'année suivante.** La probabilité pour qu'elles le soient encore au bout de trois ans est d'un peu plus de 30 %, et d'un peu plus de 20 % au bout de quatre ans.

En outre, la relation entre durée dans la pauvreté et probabilité de sortie varie selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence. Les cadres et les professions intermédiaires sortent plus vite de la pauvreté au bout d'un an que les ouvriers ou les inactifs, mais pour ceux d'entre eux qui connaissent trois ans de pauvreté d'affilée, la distinction a tendance à s'effacer. Ainsi, au bout de 5 ans, la part des cadres et des ouvriers restés en situation de pauvreté est quasiment la même.

- **Avoir déjà été en situation de pauvreté joue sur le risque d'être pauvre, même si l'on tient compte dans l'analyse de toutes les caractéristiques observables des personnes**

Les personnes pauvres sont en moyenne moins diplômées, moins souvent cadres, ou encore vivent moins fréquemment en couple.

Être pauvre une année donnée augmente le risque de l'être encore l'année d'après, toutes choses égales par ailleurs. Ce risque de persistance augmente avec le nombre d'années passées dans la pauvreté dans les trois années précédentes.

Certains événements familiaux jouent également : connaître une séparation augmente la probabilité de devenir pauvre. Une naissance au sein du ménage est au contraire associée à moins de risque de pauvreté, bien que l'effet soit de moindre ampleur.

- **Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas toujours à en sortir**

Bien que le fait de vivre en couple diminue a priori le risque de pauvreté, une personne pauvre n'a pas plus de chances de sortir de la pauvreté si elle vit en couple que si elle vit seule. Les personnes qui sont touchées par la pauvreté alors qu'elles sont en couple ont donc potentiellement des caractéristiques qui les rendent plus vulnérables à la pauvreté.

De même, les ménages de deux personnes âgées de 65 ans ou plus sont moins souvent pauvres qu'un ménage composé d'une (ou plusieurs personnes) plus jeunes. En revanche, un couple de personnes âgées basculant en situation de pauvreté n'a pas plus de chance d'en sortir que d'autres configurations familiales. Les personnes âgées en couple touchées par la pauvreté sont donc plus sujettes à le rester.



#### **Comment se procurer l'ouvrage :**

**Pour les journalistes :** l'ouvrage est disponible au Bureau de presse de l'Insee :

Tél : 01 41 17 57 57 ou [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

**Pour vos lecteurs :**

Cet ouvrage est disponible, dès levée d'embargo, gratuitement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) - rubrique [Publications et services](#)

Il peut être également acheté en ligne : [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr) et chez les libraires.

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

Fax : 01.41.17.68.95

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

